TABLEAU À REMPLIR ET À RETOURNER À LA DPE

RECONNAISSANCE DU CIMM POUR LE MOUVEMENT INTER ACADÉMIQUE 2025

Le tableau des éléments d'analyse des critères d'appréciation permettant la reconnaissance des CIMM et des pièces justificatives à fournir pour chacun de ces critères, figurant ci-dessous, devra être complété par les agents concernés et retourné à la DPE.

Nom, Prénom : Corps, discipline :

Critères d'appréciation CIMM mouvement inter académique	OUI	NON	Exemples de pièces justificatives
Résidence des père et mère ou à défaut des parents les plus proches sur le territoire considéré			Justificatif de domicile ou certificat ou attestation de résidence en original établi€ par la mairie. Le cas échéant, attestation justifiant du lieu de sépulture des parents les plus proches
Biens fonciers situés sur le territoire considéré dont l'agent est propriétaire			Photocopie de l'avis d'imposition de l'administration fiscale (taxe foncière, taxe d'habitation), acte de propriété ou contrat de location
Résidence antérieure de l'agent sur le territoire considéré			Bail, quittance de loyer, taxe d'habitation, EDF, attestation de résidence établie par la mairie précisant les périodes de domiciliation
Lieu de naissance de l'agent ou de ses enfants sur le territoire considéré			Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, livret de famille, etc
Bénéfice antérieur d'un congé bonifié			Copie de la décision par laquelle a été octroyé le congé bonifié
Comptes bancaires, d'épargne ou postaux dont l'agent est titulaire sur le territoire considéré			Relevé d'identité bancaire, etc.
Paiement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré			Avis d'imposition
Affectations professionnelles antérieures sur le territoire considéré			Attestations d'emploi correspondantes
Inscription de l'agent sur les listes électorales d'une commune du territoire considéré			Carte d'électeur
Etudes effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants (scolarité obligatoire)			Certificat de scolarité ou attestation ou copie du diplôme
Demandes de mutation antérieures vers le territoire considéré			Copies des demandes correspondantes.
Durée et nombre de séjours dans le territoire considéré			Toutes pièces justifiant ces séjours.
Autre critère d'appréciation			

Signature: